

## Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, tenue le mercredi 12 décembre 2022 à 18 h 30.

#### **Sont présentes:**

Boulay, Mélanie, représentante des parents;  
Bonnier, Marjorie, représentante des parents;  
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;  
Malenfant, Sonia, représentante des parents;  
Allard, Michaël, représentant des parents;  
Maynard, Nancy, représentante des parents;  
Benoit, Lianne, représentante des enseignants;  
Martin, Ève, représentante des enseignants;  
Messier, Annie, représentante du service de garde;  
Pepin, Karoline, représentante du soutien.

#### **Sont absentes :**

Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;  
Bachand, Magalie, représentante des enseignants;  
Charbonneau, Nicole, représentante de la communauté;  
Nicolas, Julie, représentante de la communauté.

#### **Est aussi présente, madame:**

Léveillé, Véronique, directrice adjointe;  
Gagnon, Sylvie, directrice.

# Livres des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

## **1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Madame Mélanie Boulay constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 40.

## **2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Mélanie Boulay présente l'ordre du jour.

Monsieur Michaël Allard propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-12-835

## **3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2022**

Madame Mélanie Boulay présente le procès-verbal du 23 novembre dernier.

Madame Mélanie Boulay demande s'il est possible de mettre plus d'informations dans les procès-verbaux. Madame Sylvie Gagnon explique que le procès-verbal a la fonction légale de noter les résolutions qui attestent des décisions du conseil et non le verbatim détaillé des discussions.

Madame Sonia Malenfant propose l'adoption du procès-verbal du 23 novembre 2022. Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-12-836

## **4.0 Suivis au procès-verbal**

Il n'y a pas de suivi nécessaire.

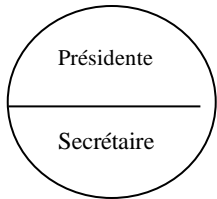
## **5.0 Parole au public**

Il n'y a aucun public.

## **6.0 Représentants du comité de parents**

Madame Marie-Ève Bernard nous informe que Madame Marie-Claude Laplante est allée parler du protecteur de l'élève. Le comité de parents a été consulté sur la reconduction de son contrat, ce qui a été accepté.

Il a été question des mesures exceptionnelles afin que les parents puissent être avisés du lieu pour récupérer leur enfant s'il y a une mesure d'urgence (exemple : un confinement). Il a également été question qu'il faille que les écoles avoisinantes puissent également être avisées s'il y a lieu.



## **Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts**

Il a eu des discussions quant aux horaires brisés pour les éducatrices des services de garde.

Il a été question, au comité de parents, des boîtes covid. Les parents souhaitent que les écoles arrêtent d'en remettre aux enfants, sauf sur demande des parents.

### **7.0 Consultation, décision ou discussion :**

#### **7.1 Service offert par l'école : photo scolaire (Bilan 2022 et choix 2023)**

Madame Véronique Léveillée nous demande nos commentaires concernant la photo scolaire 2022-2023. Les commentaires sont positifs pour la plupart. Il est toutefois, demandé de vérifier la possibilité d'offrir une reprise pour les parents qui aiment moins la photo de leur enfant. La reprise pourrait avoir lieu en même temps que la reprise des enfants qui étaient absents. Nous aimerions également avoir un éclairage et un décor naturel (exemple : à l'extérieur près du mur de briques de l'école, du côté de Bon-Séjour près des classes de maternelle ou sixième année, du côté Sacré-Cœur dans la verrière).

Madame Marie-Ève demande s'il serait possible de revenir à la photo de groupe ensemble. Il est expliqué les points positifs de la photo de groupe en format Mozaïk et nous garderons cette formule.

Madame Nancy Maynard propose les services de Madame Catherine Lussier, photographe, pour l'année scolaire 2023-2024. La proposition est approuvée à l'unanimité.

#### **7.2 Dons et contributions (bilan de la campagne, utilisation des sommes)**

Madame Véronique Léveillée nous informe que nous avons récolté 5 670 \$ lors de notre campagne de financement à la Ferme Équinoxe.

Madame Véronique Léveillée nous fait un retour sur le fonctionnement de la cueillette et de la collaboration qu'elle a eu avec la Ferme Équinoxe. Plusieurs points positifs venant de tous concernant notre expérience avec eux. Il est toutefois soulevé que la publicité était moins alléchante. Ce serait bien d'avoir un dépliant couleur qui mettrait en valeur les produits offerts.

**Livre des délibérations du conseil d'établissement**  
**École au Cœur-des-Monts**  
**941**

Présidente

Secrétaire

Madame Véronique Léveillé nous informe également que si nous le désirons nous pouvons faire une deuxième campagne de financement pour Pâques avec la Ferme Équinoxe. Il est demandé que Madame Véronique nous fasse parvenir un Forms avec les produits offerts pour une deuxième campagne.

Suite aux discussions, il est convenu qu'après les travaux d'embellissement de la cour de Bon-Séjour, nous entreprendrons ceux de la cour de Sacré-Cœur. C'est à ces fins que les sommes seront utilisées. Un plan plus détaillé sera présenté aux membres un peu plus tard.

Madame Mélanie Boulay approuve et il est unanimement résolu d'approuver les dons et contributions.

CÉ-22-12-838

**7.3 Modification journées pédagogiques au SDG**

Madame Annie Messier présente les modifications des journées pédagogiques du service de garde. Nous devons aller à la Ronde au mois de juin prochain. Il est déconseillé fortement par le transporteur de faire une sortie à Montréal à cause de la pénurie de main-d'œuvre et des travaux. Même chose pour la croisière des Moussaillons qui était prévue pour les petits.

Il est proposé de faire venir à l'école la compagnie Tacot-Tactiques. Madame Annie nous présente le site internet de la compagnie et nous montre ce que les enfants pourraient. Le coût serait de 14 \$ par enfant. Nous pourrions faire la réservation pour le 20 mars au lieu que ce soit une journée pédagogique animée par les éducatrices et à la pédagogique du 2 juin nous pourrions faire une journée jeux d'eau, dîner fourni et activités à l'école animée par les éducatrices.

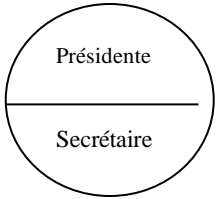
Madame Nancy Maynard approuve et il est unanimement résolu d'approuver les modifications des journées pédagogiques du service de garde du 20 mars 2023 et du 2 juin 2023.

CÉ-22-12-839

**942**

**7.4 Offre de friandises lors d'activités spéciales**

Madame Sylvie Gagnon nous informe que la politique de la CSSH interdit les friandises et certains aliments. Nous devons donc réfléchir à savoir si nous permettons certaines exceptions lors d'activités spéciales à l'occasion. Nous faisons un tour de table pour connaître l'opinion de chacun des parents. En résumé, les membres du conseil d'établissement autorisent les friandises et les collations



CÉ-22-12-840

## **Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts**

spéciales lors des occasions opportunes. Nous nous fions au bon jugement du personnel.

Il est également accordé de faire un repas spécial hot-dog par le service de garde lors de la pédagogie du 2 juin prochain.

Madame Ève Martin approuve et il est unanimement résolu d'approuver qu'il nous soit possible d'offrir des friandises ou collations spéciales lors d'activités spéciales ainsi qu'un repas hot-dog au service de garde.

### **8.0 Nouvelles et information**

#### **8.1 Critères d'inscription des élèves (à venir par courriel)**

Madame Sylvie Gagnon nous informe qu'un courriel sera acheminé aux membres en janvier afin de les informer sur les critères d'inscription des élèves.

#### **8.2 Service de cafétéria (suivi)**

Madame Véronique Léveillé nous informe qu'elle a fait un suivi avec le traiteur Triangle du Gourmet. Le service sera offert aux élèves de Bon-Séjour dès le retour des fêtes. Il a été entendu que pour le premier mois le choix du sandwich ne sera pas offert à l'immeuble Bon-Séjour afin de s'habituer à la marche à suivre du matin.

Madame Marie-Ève suggère que le repas de Noël du traiteur puisse avoir lieu plus près du congé des Fêtes pour les années à venir.

#### **8.3 Travaux d'agrandissement**

Madame Sylvie Gagnon nous informe que la cafétéria est prête du côté de Bon-Séjour, le débarcadère est en fonction depuis ce matin et que les nouvelles classes manquantes seront en fonction dès le retour des fêtes. Madame Sylvie propose que les prochaines rencontres du conseil d'établissement puissent avoir lieu à Bon-Séjour afin de pouvoir faire une visite de la nouvelle construction.

# Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

## **8.4 Budget révisé**

Madame Sylvie Gagnon nous présente le budget révisé pour 2022-2023. Il y a présentation du tableau comprenant les postes budgétaires, les mesures ainsi que les montants révisés.

## **9.0 Autres points**

### **9.1 Formation obligatoire**

Madame Sylvie Gagnon nous demande si nous avons des questions concernant le document. Aucune question pour le moment.

### **9.2 Parents bénévoles**

Madame Nancy Maynard demande s'il est possible de faire un Facebook pour les parents désirant être bénévoles pour notre école.

## **10.0 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 21 février prochain à 18 h 15 à l'immeuble Bon-Séjour. La rencontre aura lieu dans une des nouvelles classes de 6<sup>e</sup> année.

## **11.0 Levée de l'assemblée**

Madame Ève Martin propose et il est unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 12.

CÉ-22-12-841

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Directrice